



COMMUNE DE SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE
Département de la Mayenne - Arrondissement de Laval

Mairie – 36, rue Maurice Courcelle – 53240 SAINT JEAN SUR MAYENNE
Tél. 02-43-01-11-15 - Fax. 02-43-01-57-10
E-mail : mairie@stjeansurmayenne.com

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira salle de L'Aquarelle le :

JEUDI 8 AVRIL 2021
à 20H30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Approbation du Compte Administratif 2020 et affectation des résultats
- Approbation du Compte de Gestion 2020
- Subventions de fonctionnement aux associations
- Subvention de fonctionnement pour l'OGEC
- Subvention de fonctionnement au CCAS
- Vote des taux des impôts directs locaux 2021
- Budget primitif 2021
- Télétransmission des actes budgétaires
- Rénovation de l'éclairage extérieur au Parc des Sports – choix de l'entreprise
- Questions diverses.

Afin de respecter les règles sanitaires, chaque conseiller municipal devra se munir d'un masque de protection individuelle et de son propre stylo. (cf. circulaire du Ministère de la cohésion des territoires).

Par ailleurs, la séance est publique, le maire ne peut pas autoriser l'accès au public des séances du conseil municipal que pour les journalistes qui justifieraient d'un motif professionnel pour y assister.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à Saint-Jean-sur-Mayenne
Le 02/04/2021
Le Maire,



Olivier BARRÉ